

Saint-Lô, le 16 octobre 2018



L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Manche

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Dossier suivi par
Pascal SAFAR
Inspectrice de
l'éducation nationale
Chargée de mission
Elèves allophones

Téléphone
02 33 79 06 46

Courriel
dsden50-iencar@ac-caen.fr

Isabelle COCHE
Division de l'enseignement
scolaire
DESCO 5

Téléphone
02 33 06 92 24

Courriel
dsden50-desco51@ac-caen.fr

Adresse
12, rue de la Chancellerie
BP 442
50002 Saint-Lô Cedex

<http://www.ac-caen.fr/dsden50/>

Objet : Dispositif d'accompagnement et de suivi des élèves allophones nouvellement arrivés.

Réf : - Circulaire n°2012-141 du 2 octobre 2012
- Circulaire académique n°2013-31 du 27 mars 2013

Les élèves allophones nouvellement arrivés, ne maîtrisant pas la langue de scolarisation, sont soumis comme tous les enfants à l'obligation scolaire entre six et seize ans. Ils doivent être inscrits, dans la mesure du possible, dans la classe de leur âge.

Afin de favoriser la scolarisation et la réussite scolaire de ces élèves, il est nécessaire que toute école leur accorde une attention particulière.

Lors de la scolarisation de ces élèves, il vous appartient de contacter, impérativement, l'enseignant de votre secteur chargé de cette mission (voir coordonnées ci-après). Ce dernier procédera dans un premier temps à un positionnement (évaluation des compétences scolaires antérieures).

Du résultat de cette évaluation dépendent les modalités d'accompagnement qui seront validées par l'inspectrice de l'éducation nationale, en charge de ce dossier.

À partir de ce positionnement, des aides spécifiques peuvent être proposées par le biais du professeur des écoles chargé de l'aide à la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés.

Ces aides peuvent se décliner selon deux méthodes :

- prise en charge ponctuelle dans la classe ou à l'extérieur de la classe (en groupes)
- apports méthodologiques à l'équipe éducative.

Coordonnées des enseignants :

Madame GONON Catherine pour les circonscriptions de CHERBOURG-OUEST, CHERBOURG-VILLE et CHERBOURG-EST.

Courriel : dsden50-eana-nord@ac-caen.fr

Tél : 02 33 53 34 73 – école hameau Baquesne à CHERBOURG EN COTENTIN.

Madame GARCIA GOMEZ Anne pour les circonscriptions de CHERBOURG-OUEST, CHERBOURG-VILLE et CHERBOURG-EST.

Courriel : dsden50-eana-nord2@ac-caen.fr

Tél : 02 33 43 60 24 – école Fraternité à CHERBOURG EN COTENTIN.

Madame BEUZELIN Claudie pour les circonscriptions de CARENTAN LES MARAIS, COUTANCES, SAINT LO Nord et SAINT LO Sud.

Courriel : dsden50-eana-centre@ac-caen.fr

Tél : 02 33 05 13 13 – école de l'Yser à SAINT-LÔ.

Monsieur PILORGE Bertrand pour les circonscriptions d'AVRANCHES, GRANVILLE et MORTAIN

Courriel : dsden50-eana-sud@ac-caen.fr

Tél : 02 33 59 00 62 - IEN de MORTAIN

Le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (C.A.S.N.A.V.) constitue aussi un pôle de ressources pour vous apporter des réponses pédagogiques adaptées (Anne ROUE, coordonnatrice CASNAV, centre Philippe Lucas, rectorat de Caen, Tél : 02 31 56 77 31, casnav.caen@ac-caen.fr).

Je vous remercie de votre attention.



Nathalie VILACÈQUE

